

Carrosserie, code 5372

1^{re} année

Durée : 1 650 heures

Équipements de sécurité obligatoire	Qté	Description	Coût
(Montants approximatifs)	1	Paire de lunettes de sécurité	± 15,00 \$
	1	Paire de bottes ou souliers de sécurité (embouts acier)	± 90,00 \$
Montant approximatif à prévoir :			± 105,00 \$

	Qté	Description	Coût
Matériel didactique : Guides CEMEQ et autres	1	Métier et formation	8,00 \$
	1	Prévenir les risques en matière de santé et sécurité au travail et de protection de l'environnement	11,34 \$
	1	Effectuer des travaux d'atelier	15,03 \$
	1	Analyser les dommages sur des véhicules	20,50 \$
	1	Effectuer le remplacement de panneaux de carrosserie amovibles et d'éléments connexes	7,00 \$
	1	Effectuer des travaux de chauffage, de découpage et de soudage	14,65 \$
	1	Effectuer la réparation de composants en thermoplastique et en matériaux composites	12,25 \$
	1	Effectuer la fabrication et la pose de pièces de remplacement	8,73 \$
	1	Vérifier les systèmes électriques et électroniques	17,48 \$
	1	Effectuer le remplacement de glaces et d'éléments connexes	7,00 \$
	1	Effectuer la réparation de panneaux de carrosserie	15,00 \$
	1	Appliquer des apprêts sur des panneaux de carrosserie	15,00 \$
	1	Effectuer la correspondance des couleurs	8,00 \$
	1	Peindre des panneaux de carrosserie	14,02 \$
	1	Guide pour le stage	6,00 \$
	1	Salopette pour l'application de la peinture	75,00 \$
	1	Masque au charbon (obligatoire selon la CNESST)	90,00 \$
	1	Test d'ajustement du masque au charbon (CNESST)	25,00 \$
Frais généraux		Agenda	5,00 \$
Montant à payer pour votre admission :			375,00 \$

Prenez note que :

- * Pour les lunettes de sécurité obligatoires dans l'atelier, il est possible de vous en procurer ajustées à votre vision à vos frais. En discuter avec un enseignant à la rentrée. **Pour les vêtements de travail, attendre les précisions lors de l'inscription.**

Besoins reliés à la formation : **Carrosserie**

COFFRE D'OUTILS :

Le Centre met à la disposition de l'élève un coffre d'outils d'une valeur d'environ 2 000,00 \$. Sur présentation de la carte étudiante (obligatoire), l'élève peut utiliser des équipements spécialisés en atelier.

À cet effet, un dépôt de 50,00 \$ sera demandé et conservé durant l'année scolaire. Advenant que des outils manquent ou soient brisés, ils seront à la charge de l'élève au prix de remplacement. Si le montant est plus élevé, l'élève recevra une facture pour la différence.

Il est recommandé à l'élève d'utiliser avec soin le matériel du Centre qui lui est prêté, car il en assume l'entière responsabilité. Il est important que soit rapporté à l'autorité concernée (enseignant en charge du groupe) tout bris, vol ou toute situation anormale.

Carrosserie, code 5372

2^e année

Durée : 1 650 heures

Équipement de sécurité obligatoire (Montant approximatif)	Qté	Description	Coût
	1	Paire de lunettes de sécurité	± 15,00 \$
Montant approximatif à prévoir :			± 15,00 \$

	Qté	Description	Coût
Matériel didactique : Guides CEMEQ et autres	1	Vérifier les systèmes électroniques de commande	14,25 \$
	1	Réparer les systèmes électriques, de sécurité et d'aide à la conduite	12,24 \$
	1	Effectuer la dépose et la pose de systèmes mécaniques d'un véhicule	15,18 \$
	1	Effectuer le redressement et réparation de châssis	15,33 \$
	1	Effectuer le remplacement de panneaux de carrosserie non amovibles et d'éléments connexes	15,00 \$
	1	Préparation d'un véhicule pour la livraison	10,00 \$
	1	S'intégrer au milieu de travail	5,00 \$
	1	Salopette pour l'application de la peinture	75,00 \$
Frais généraux		Agenda	5,00 \$
Montant à payer pour votre admission :			167,00 \$

Prenez note que :

- * Pour les lunettes de sécurité obligatoires dans l'atelier, il est possible de vous en procurer ajustées à votre vision à vos frais. En discuter avec un enseignant à la rentrée. **Pour les vêtements de travail, attendre les précisions lors de l'inscription.**

Besoins reliés à la formation : **Carrosserie**

COFFRE D'OUTILS :

Le Centre met à la disposition de l'élève un coffre d'outils d'une valeur d'environ 2 000,00 \$. Sur présentation de la carte étudiante (obligatoire), l'élève peut utiliser des équipements spécialisés en atelier.

À cet effet, un dépôt de 50,00 \$ sera demandé et conservé durant l'année scolaire. Advenant que des outils manquent ou soient brisés, ils seront à la charge de l'élève au prix de remplacement. Si le montant est plus élevé, l'élève recevra une facture pour la différence.

Il est recommandé à l'élève d'utiliser avec soin le matériel du Centre qui lui est prêté, car il en assume l'entière responsabilité. Il est important que soit rapporté à l'autorité concernée (enseignant en charge du groupe) tout bris, vol ou toute situation anormale.